

# Perspectives

N°21/060 – 1<sup>er</sup> mars 2021

## FRANCE – L'écart sectoriel se creuse, les ménages épargnent

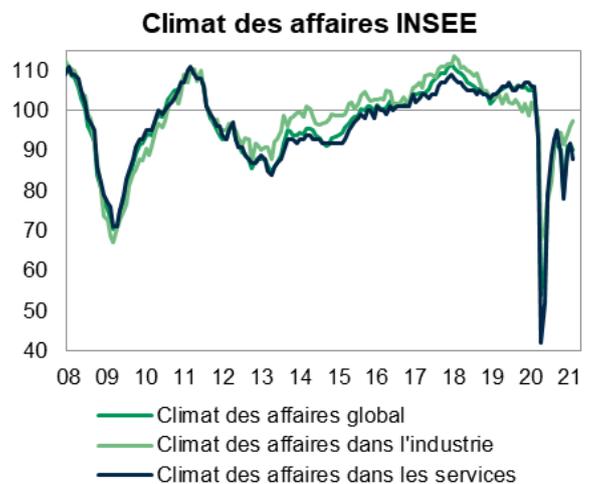
Les mesures visant à limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, comme le couvre-feu et les fermetures administratives dans certains secteurs, continuent à impacter l'activité dans les services, tandis que l'industrie poursuit son redressement en février. Dans l'industrie, le climat des affaires Insee progresse légèrement. À 97, l'indice gagne un point par rapport à son niveau du mois de janvier et se rapproche de sa moyenne historique (100). Il atteint ainsi son plus haut niveau depuis mars dernier, au début du premier confinement. En détail, les perspectives d'activité semblent s'améliorer et les carnets de commandes se garnissent, même si le solde d'opinion sur les carnets de commandes reste inférieur à sa moyenne historique. Les perspectives d'évolution des effectifs sont cependant en légère baisse.

Le climat des affaires décline en revanche dans les services, où l'indice perd 4 points à 88. Face à l'absence d'indication sur l'éventuelle levée des fermetures et du couvre-feu et avec le retour des craintes d'un troisième confinement, les perspectives d'activité sont en nette baisse, la baisse du climat des affaires est d'ailleurs particulièrement marquée dans les secteurs les plus touchés comme l'hôtellerie-restauration.

Au total, l'indicateur synthétique du climat des affaires Insee cède un point à 90, tandis que l'indicateur du climat de l'emploi se dégrade plus fortement encore à 85, contre 88 en janvier. Ainsi, comme nous le mentionnions précédemment<sup>1</sup>, l'apparente baisse du taux de chômage semble être un trompe-l'œil devant la dégradation du marché du travail.

Les craintes qui apparaissent dans les enquêtes de climat des affaires se retrouvent d'ailleurs largement dans les enquêtes sur la confiance des ménages. En février, la confiance des consommateurs recule d'un point à 91, et reste inférieure à sa moyenne historique (100). Les soldes d'opinion sur la situation financière personnelle dans les mois à venir et sur l'évolution du niveau de vie en France restent bien inférieurs à leurs moyennes historiques. Malgré la réouverture des commerces au mois de décembre et un redémarrage rapide de la consommation de biens, les consommateurs restent prudents. Le solde d'opinion sur les opportunités d'effectuer des achats importants est stable à un niveau inférieur à sa moyenne de long terme.

La possible dégradation du marché de l'emploi que nous mentionnions dans les enquêtes sur le climat des affaires est également visible dans la confiance des ménages. Le solde d'opinion sur l'évolution du chômage est bien supérieur à sa moyenne historique, il gagne 3 points en février pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de la crise et s'établit désormais à un niveau comparable à son plus haut historique, au cœur de la crise financière de 2009. Ainsi, la conjonction de restrictions sur la



<sup>1</sup> Cf. Monde – L'actualité de la semaine du [19 février 2021](#)

consommation et de craintes sur l'évolution de leur situation financière pousse les ménages à épargner toujours davantage. Le solde d'opinion sur les opportunités d'épargner atteint un point haut historique et la publication des comptes d'agents le 26 février nous indique une forte remontée du taux d'épargne au quatrième trimestre 2020 à 22,2%, en lien avec le deuxième confinement.

En moyenne, sur l'année 2020, le taux d'épargne atteint 20,3%, contre 14,9% en 2019. Cela s'explique par l'importante contraction de la consommation des ménages (-7% en 2020), tandis que les revenus ont été largement préservés. En effet, si la masse salariale diminue avec le recours au chômage partiel et certaines destructions d'emplois sur l'année, la baisse conjointe des cotisations sociales, de l'impôt sur le revenu et la montée en charge des aides permettent d'éviter une contraction du pouvoir d'achat des ménages qui progresse de 0,6% en 2020 (après +2,1% en 2019), malgré la baisse de 8,2% du PIB.



**✓ Notre opinion** – La différence de dynamique sectorielle entre, d'un côté, une industrie qui poursuit lentement son rétablissement et, de l'autre, des services toujours très affectés par les mesures prises pour juguler la propagation de l'épidémie justifie le meilleur ciblage des mesures de soutien entrepris lors de la mise en place du deuxième confinement en novembre, puis en décembre avec un renforcement du fonds de solidarité notamment et des conditions de remboursement du chômage partiel différenciées entre secteur.

Pour les consommateurs comme pour les entreprises, l'absence de visibilité sur la résolution de la crise sanitaire et la lenteur de la campagne de vaccination (en France, mais plus largement en Europe) empêchent l'amélioration des perspectives d'activité et brouillent la confiance des ménages en leur situation financière future. Les agents perçoivent ainsi une dégradation de la situation sur le marché de l'emploi, malgré la baisse du taux de chômage au quatrième trimestre, rassurante en apparence.

La première conséquence est une accumulation toujours plus massive d'épargne par les ménages. Il semble désormais certain que ce surplus d'épargne accumulé depuis plus d'un an ne pourra pas être entièrement consommé une fois la situation sanitaire maîtrisée. Ainsi, si une partie de cette épargne participait à la reprise de la consommation, en particulier dans les secteurs les plus touchés, les ménages devraient maintenir une importante épargne. Une partie de cette épargne sera conservée par précaution sur les livrets d'épargne les plus liquides, notamment car les craintes du chômage sont au plus haut. L'orientation d'une partie de ce surplus pourrait cependant également soutenir l'investissement productif lors du redémarrage plus complet de l'activité. Le gouvernement cherchera notamment à orienter entre 15 et 20 milliards d'euros vers le dispositif de prêts participatifs présenté dans le cadre du plan de relance et ayant pour objectif de renforcer les fonds propres des entreprises a priori viables avant la crise, mais dont la situation financière se serait fortement dégradée.

[Article publié le 26 février 2021 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine](#)

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
26/02/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
25/02/2021	<u>Jetons non-fongibles, l'effet Mbappé</u>	Banques, innovation
24/02/2021	<u>Mexique – De tristes singularités</u>	Amérique latine
24/02/2021	<u>Quelles séquelles pour une crise inédite ?</u>	Monde
24/02/2021	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agri-agro
23/02/2021	<u>Russie – Un étrange petit goût de Brejnevisation...</u>	Russie
22/02/2021	<u>France – Recul du taux de chômage au quatrième trimestre 2020</u>	France
22/02/2021	<u>Royaume-Uni – Où en est-on avec l'inflation ?</u>	Royaume-Uni
19/02/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
18/02/2021	<u>Brésil – La quadrature du cercle</u>	Amérique latine
17/02/2020	<u>Etes-vous Biden ou Bollywood ?</u>	Etats-Unis, Asie
17/02/2020	<u>Moyen-Orient &amp; Afrique du Nord – Chute de l'épargne dans les pays les plus fragiles</u>	Emergents
16/02/2021	<u>Pays émergents – Inflation : un pilotage très délicat</u>	Emergents
15/02/2021	<u>Royaume-Uni – Flash PIB : une croissance plus forte que prévu au T4 en partie grâce au Brexit</u>	Royaume-Uni

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier**Secrétariat de rédaction** : Christine ChabenetContact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur App store**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*